

Une bonne année pour notre



60^e anniversaire

Comme vous le savez, l'année 2018 a été l'occasion de marquer le 60^e anniversaire de notre premier Plan conjoint. Tout au long de l'année, mais particulièrement lors de notre assemblée générale annuelle, nous avons souligné cet anniversaire avec fierté, toujours en demeurant tournés vers l'avenir !

En consultant le résultat de nos livraisons de la dernière année, j'ai constaté une production approchant les 900 000 mètres cubes solides, soit la 2^e meilleure année de notre histoire et des résultats financiers positifs, ce qui me fait dire que nous avons connu une bonne année. Un tel volume de récolte sur notre territoire reflète un dynamisme certain, signe que les producteurs et les acheteurs sont au rendez-vous en même temps.

Cependant, nous avons éprouvé des difficultés à rencontrer les volumes prévus aux contrats négociés, notamment pour les panneaux et le bois à pâte feuillu, malgré la forte demande. La vigueur du marché du sciage résineux explique en bonne partie la difficulté à produire les bois à pâte feuillus.

Il faut particulièrement se réjouir du bon ordre qui a régné sur le marché du bois résineux de 4 pieds. Ainsi, après un arrêt de production en juin, la compagnie Kruger nous a demandés de produire des quantités importantes de « pitoune ». Plusieurs producteurs ont pu répondre à cette demande plutôt inattendue dans de courts délais, nous les en remercions. Les livraisons se poursuivront jusqu'en février 2019, soit le moment qui marquera la fin définitive de ce marché. Il faut, au cours des prochains mois, continuer à s'investir pour trouver de nouveaux marchés afin de remplacer les volumes de 4 pieds perdus.

Nous avons aussi réussi à nous entendre avec notre Association de transporteurs, ce qui représente une excellente nouvelle, puisque le contrat signé porte jusqu'en décembre 2019. Nous avons permis le décloisonnement des territoires de transport; cependant, celui-ci doit se faire de façon ordonnée entre les producteurs et les transporteurs afin d'éviter les conflits d'usage sur un même chantier. Nous allons suivre ce dossier de près en 2019.

Quelques déceptions

L'an passé, je déplorais la stagnation des prix offerts pour les billots de sciage. Durant l'année 2018, on a vu une hausse lente du prix des billots suivant la hausse marquée des prix du bois scié, mais une descente rapide dès que ces derniers ont baissé. Cependant, nous notons

une disparité importante dans les prix suivant que la scierie est située au nord ou au sud du fleuve. Je ne peux qu'être déçu que le prix de nos billots n'ait pas progressé plus qu'ils ne l'ont fait sur la rive nord. Un producteur qui n'a pas l'impression d'être traité équitablement ne sera pas pressé de vendre son bois.

Je peux aussi parler d'une autre importante déception, soit la négociation de nouveaux contrats avec les usines de sciage; le peu d'empressement de nos vis-à-vis à convenir d'améliorations pourtant bien nécessaires me désole. Le Conseil de l'Industrie Forestière du Québec (CIFQ), disant représenter les usines de tout le Québec, a demandé à la Régie des Marchés Agricoles et Alimentaires du Québec (RMAAQ) d'être accrédité pour négocier en leur nom pour tous les produits. Tous les Syndicats s'y sont opposés et la Régie, suite à des audiences tenues en novembre, n'a pas accordé l'accréditation demandée. Enfin, notre Syndicat a reçu une « mise en cause forcée » dans le litige qui oppose le Syndicat du Sud du Québec à Domtar et au CIFQ. Nous sommes forcés de témoigner à ces audiences concernant l'entente-cadre signée en 1993 avec les scieurs par trois Syndicats, dont le nôtre. La décision de la Régie aura des conséquences directes sur la négociation que nous avons entreprise avec nos scieurs.

Merci à vous tous

Il est important de signaler que nous avons connu deux départs marquants parmi nos permanents en 2018. En premier lieu, M. Jean-Pierre Dansereau, notre directeur général, nous a quittés en juillet et par la suite, M. Gaétan Deschênes a pris une retraite bien méritée en septembre après près de 40 ans au Syndicat. Nous lui avons offert un contrat d'un an pour prendre en charge certains dossiers dont l'épineux dossier du sciage et fournir sa précieuse expertise à notre nouveau directeur général.

La lecture du présent Rapport vous informera davantage sur les nombreux dossiers auxquels nous avons consacré nos efforts et nos énergies en 2018. Si vous souhaitez encore plus d'informations, n'hésitez pas à questionner nos employés. Je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration, ainsi que nos permanents, pour leur dévouement et pour leur disponibilité. Surtout, merci à tous ces membres qui nous soutiennent et comptent sur nous pour défendre leurs intérêts.

Gaétan Boudreault,
Président